Image not found or type unknown

prime d'assurance habitation suite dégat des eaux

Par **brigittea**, le **04/04/2013** à **16:21**

victime d'un dégat des eaux dont je ne suis pas responsable (faute du couvreur) est il normal que mon assureur (ass habitations) m'augmente ma prime de 20% alors qu'il n'a même pas encore versé la moindre indemnisation (celle ci sera sans doute le fait de l'assureur du couvreur)

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés